

Chiffres et Statistiques

Les immatriculations de véhicules en PACA Premier trimestre 2022

SERVICE CONNAISSANCE AMÉNAGEMENT DURABLE ET ÉVALUATION
UNITÉ GÉOMATIQUE ET STATISTIQUES



Les immatriculations des véhicules neufs ne représentent presque plus que le quart des ventes de véhicules d'occasion

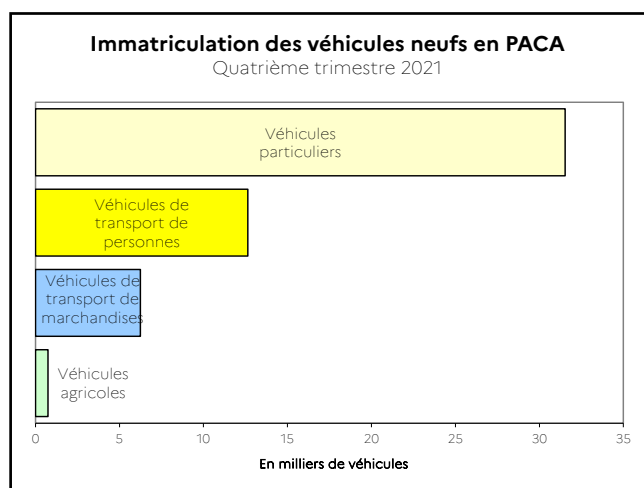
Sur la lancée de 2021, les immatriculations de véhicules neufs reculent au premier semestre 2022. Les délais de livraison induits par la pénurie de composants électroniques, conséquence de la crise sanitaire, sont en grande partie responsables de cette stagnation.

Par ricochet, la préférence des acheteurs pour les véhicules d'occasion s'est accentuée. À fin mars 2022, sur les 12 mois précédents, 3,8 véhicules particuliers d'occasion ont été immatriculés pour un VP neuf. Les véhicules neufs ne représentent plus que 13 % des ventes aux particuliers.

Les ventes de véhicules reculent

Au premier trimestre 2022, près de 51 200 véhicules routiers neufs ont été immatriculés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 12,3 % d'immatriculations de moins qu'au premier trimestre 2021. Cette baisse suit celle observée au trimestre précédent.

La baisse concerne presque toutes les catégories de véhicules (seuls les autobus et autocars et les motocycles enregistrent une légère hausse). Celle des ventes de voitures particulières et commerciales, qui représentent la plus grande partie des immatriculations (62 %), est la plus forte en volume (-12,7 %). La baisse importante des véhicules de transport de marchandises (-21,5 %) est essentiellement imputable au recul des camionnettes (-22,2 %). Ces catégories de véhicules sont victimes de leur dépendance à l'approvisionnement en composants électroniques.



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Répartition des immatriculations

	T1 2022	T1 2021	Variation
Véhicules particuliers	31 535	36 104	-12,7%
Véhicules de transport de personnes	12 642	12 811	-1,3%
Véhicules de transport de marchandises	6 249	7 962	-21,5%
Véhicules agricoles	747	795	-6,0%
Total	51 173	57 672	-11,3%

Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

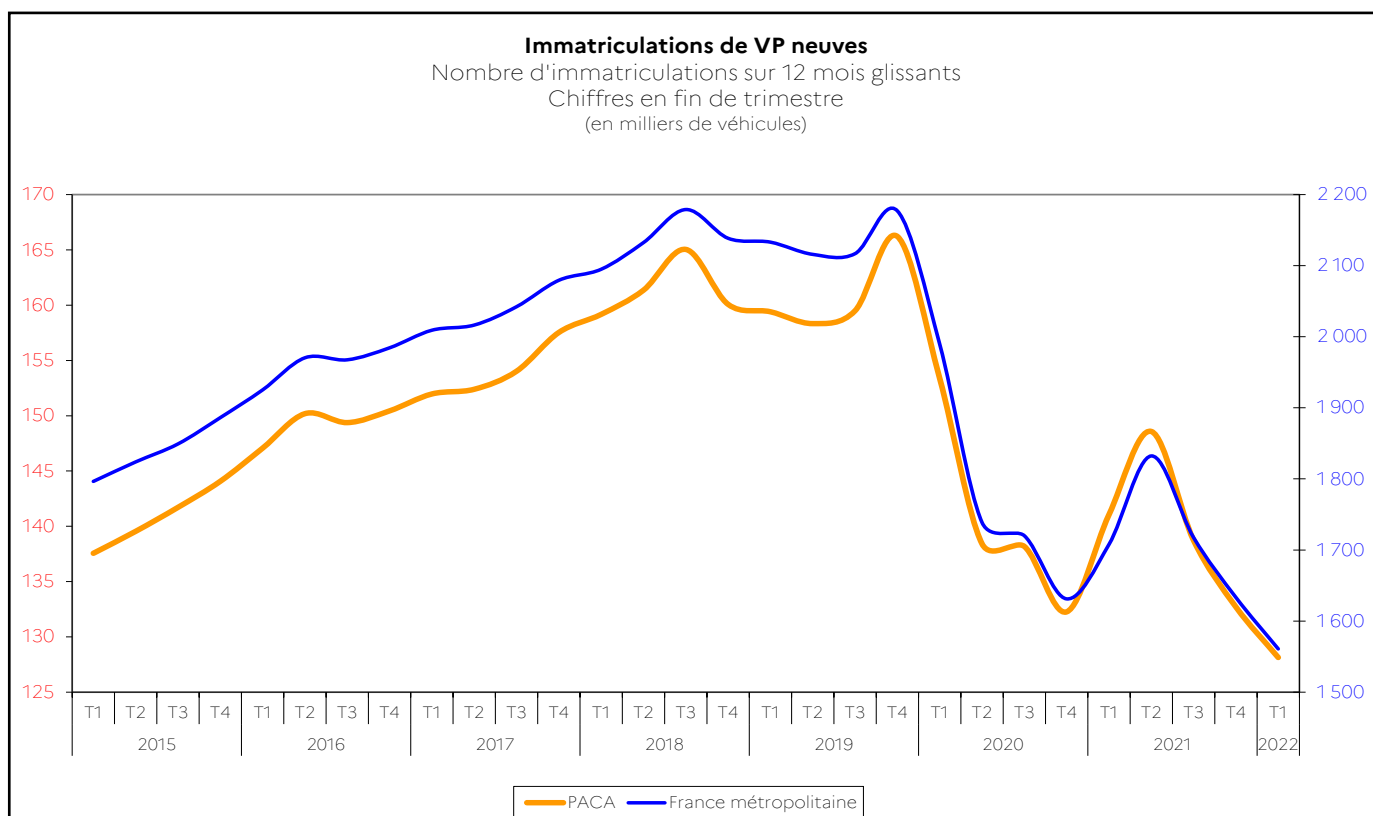
La rareté de composants électroniques pèse toujours sur le marché des VP

Au premier trimestre 2022, 31 535 voitures particulières et commerciales neuves ont été immatriculées dans la région, contre 36 104 au premier trimestre 2021, soit une baisse de 12,7 %, un peu moins forte qu'à l'échelon national (16,5 %).

En nombre d'immatriculations cumulées sur 12 mois, comme à l'échelon national, le total des ventes à fin

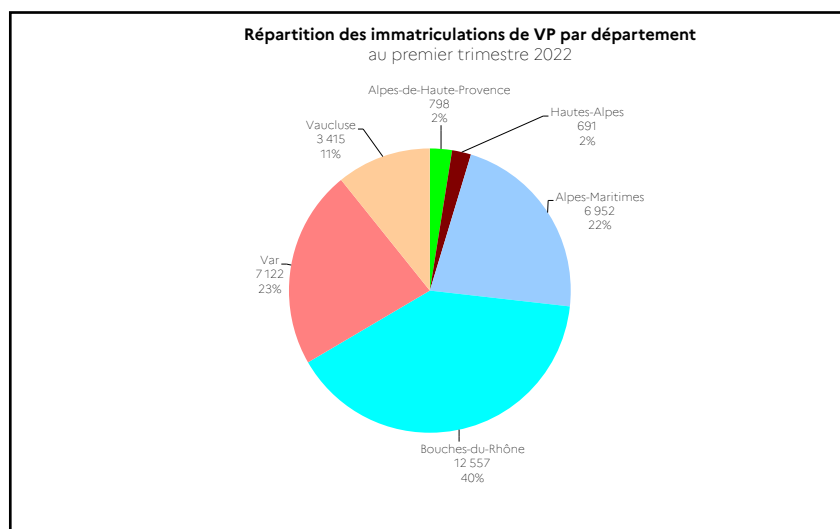
mars 2022 (128 100) est inférieur de 9 % à celui de à fin mars 2021. C'est le niveau le plus bas depuis 2014.

Cette stagnation est imputable à la pénurie mondiale de composants électroniques indispensables aux véhicules particuliers. Elle a provoqué l'arrêt des chaînes de montage et un allongement des délais de livraison qui pèse sur les ventes de VP neuves.



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

En ce qui concerne la répartition des ventes, les Bouches-du-Rhône représentent presque 40 % des ventes, pour 22 % à 23 % dans les Alpes-Maritimes et le Var. Cela respecte les proportions des mois et trimestres précédents.

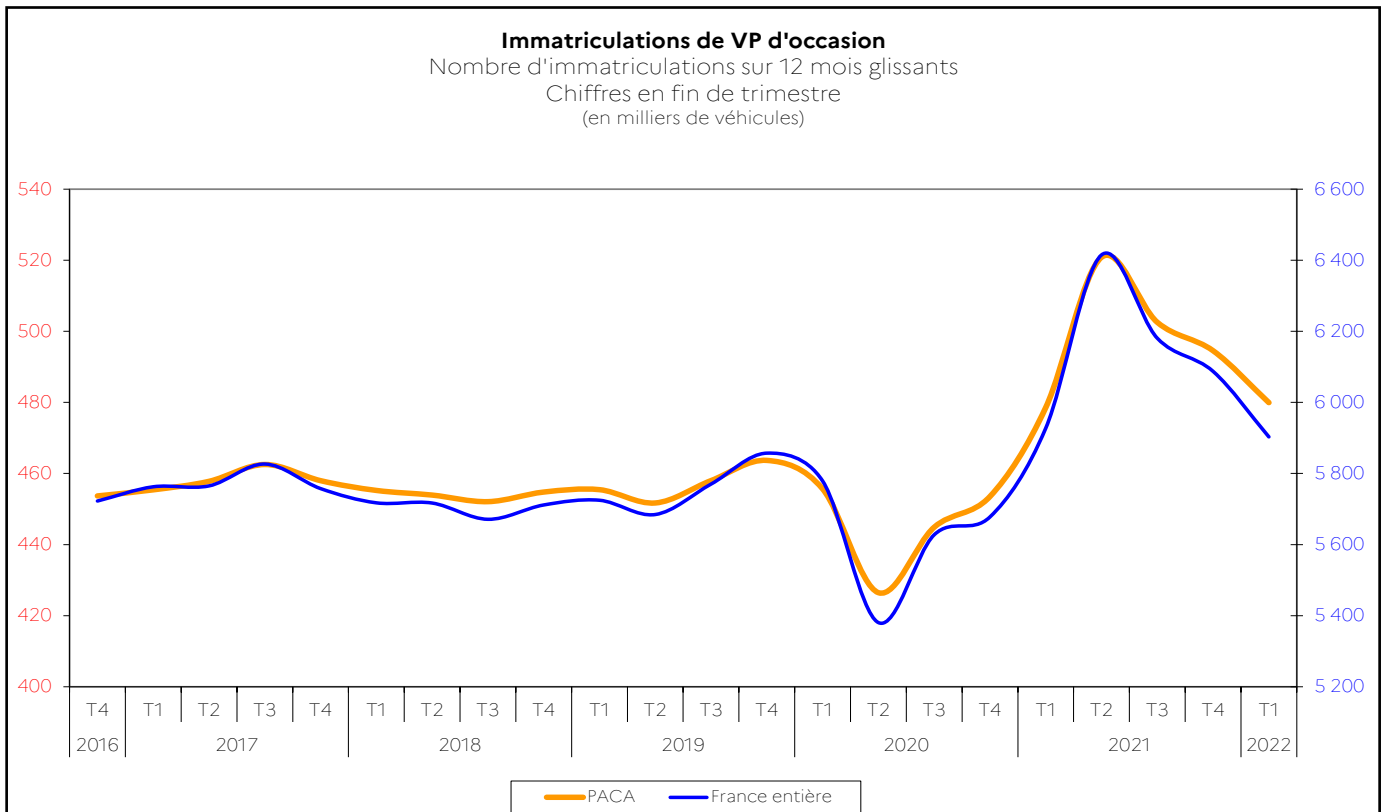


Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Les ventes se reportent sur le marché de l'occasion

Une conséquence de la stagnation, voire du recul, du marché du neuf a été le bond des ventes de véhicules d'occasion après la baisse consécutive au confinement, au début de la crise sanitaire. Sur 12 mois glissants, elles s'établissent, pour les VP, à près de 480 000 à fin mars 2022. Cela ne représente que 0,3 % de plus que la période précédente mais, entre mi-2020 (au plus fort de la crise) et mi-2021, les

ventes de VP d'occasion sur 12 mois ont augmenté de 16,2 %. Elles ont fortement ralenti ensuite, tout en restant supérieures par rapport au début de la crise (463 700 à fin 2019). Le ratio annuel des immatriculations de VP d'occasion par rapport aux véhicules neufs passe de 3,4 à 3,8 (3,6 pour la France entière) entre fin mars 2021 et 2022. Il était de 2,8 à fin 2019.



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Le report des ventes des véhicules neufs vers les véhicules d'occasion, qui s'explique par la raréfaction des premiers, a été favorisé par la hausse des prix du neuf. Cela a rendu les occasions plus attractives. Ce sont les modèles récents qui ont été privilégiés.

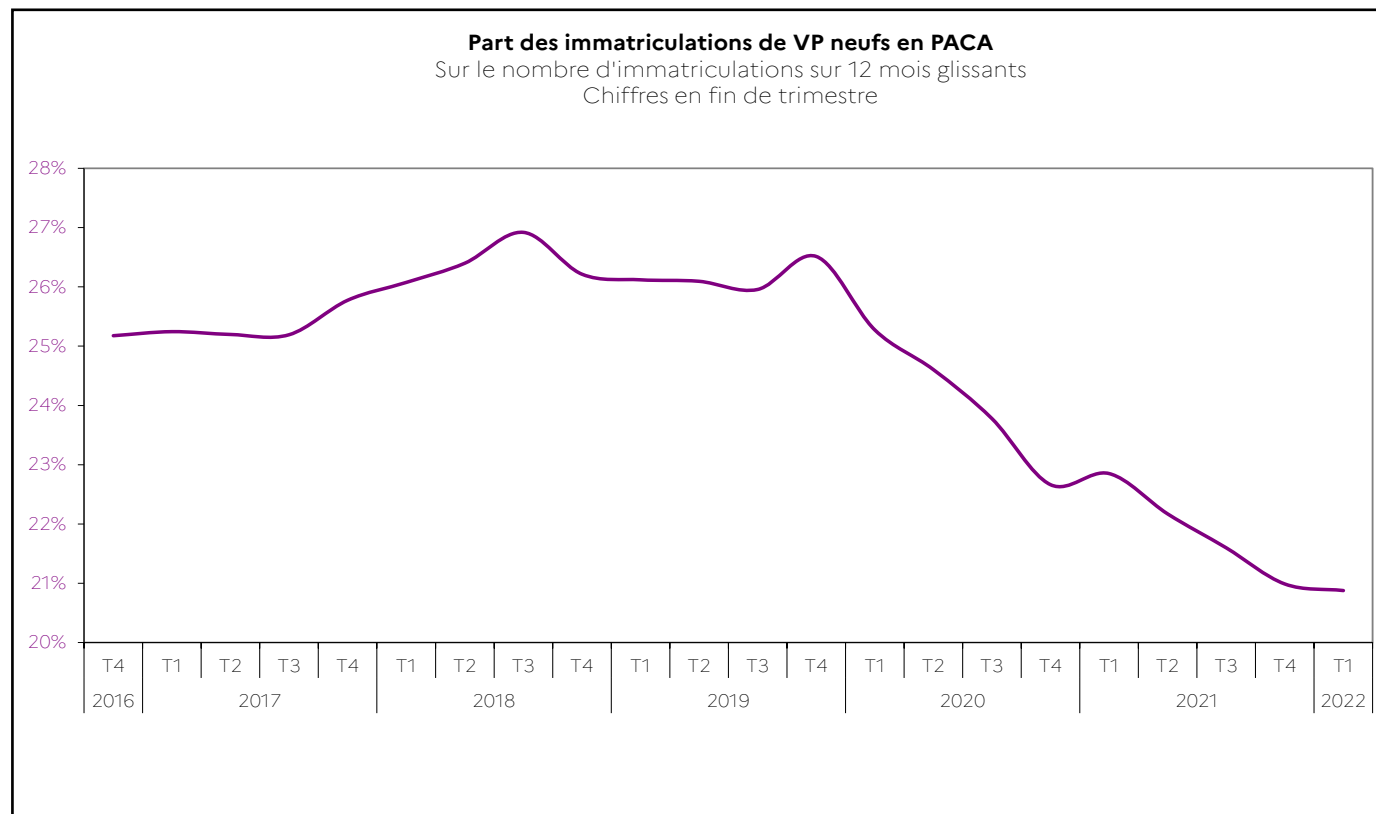
À partir du troisième trimestre de l'année dernière, les ventes de véhicules d'occasion commencent à reculer, à l'instar des véhicules neufs.

Cette préférence de l'occasion par rapport au neuf est cependant un phénomène plus ancien que la crise sanitaire, qui l'a nettement accentué. Le marché de l'occasion permet en effet l'accès à une gamme de véhicules plus étendue. Notamment, les véhicules diesel et à essence récents sont considérés comme plus polyvalents que les véhicules électriques et certains hybrides, qui représentent une part croissante des ventes de VP neufs.

Ainsi, la part des véhicules neufs dans les ventes passe de 26 % à fin 2018 à 21 % à fin mars 2022. Ce phénomène concerne surtout les acheteurs personnes physiques, qui représentent environ neuf ventes sur dix et pour lesquels la part des achats de neuf passent de 18 % à 13 %. Les personnes morales, qui achètent habituellement surtout du neuf, ont

tout de même réduit leur part de 83 % à 75 % dans le même temps.

Toutefois, la préférence pour les occasions récentes risque d'entraîner un vieillissement des véhicules d'occasion disponible qui pourrait à terme contre-carrer ce phénomène.



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

N'hésitez pas à nous faire part de ce que vous pensez de cette publication en remplissant notre [questionnaire](#).

Directrice de publication : Corinne Tourasse
Responsable de rédaction : Sylvie Fraysse
Rédaction : Bruno Deruaz

Pour en savoir plus : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

DREAL PACA : 16 rue Antoine Zattara - CS 70248 - 13331 Marseille Cedex 3 - Tel. : 04 88 22 61 00
Service Connaissance, Aménagement durable et Evaluation (SCADE) / Unité Géomatique et Statistique (UGS)

Définitions

Nombre d'immatriculations sur 12 mois glissants

Présenter les immatriculations de VP sur 12 mois glissant consiste à attribuer à une date donnée une valeur égale à la somme de la période de 12 mois qui se termine au mois de la date.

Cette présentation permet d'atténuer les variations saisonnières.

Répartition des immatriculations

Pour simplifier l'analyse, les immatriculations de véhicules ont été regroupées en grands ensembles (les VP comptant pour un seul ensemble). Ces ensembles sont basés sur les catégories de véhicules terrestres à moteur de RS-VERO (voir méthodologie). Les VASP de moins de 3,5 tonnes et les remorques de moins de 10 tonnes ont été intégrés à l'ensemble des véhicules de transport de personnes. Les véhicules utilitaires ont été intégrés à l'ensemble des véhicules de transport de marchandises avec les remorques de plus de 10 tonnes.

Méthodologie

Les données présentées ci-dessus sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO) qui est une base de données individuelles sur l'ensemble des véhicules routiers à moteur.

Créé par l'arrêté du 25 octobre 2013, il a comme finalité la production de statistiques, d'études ou de rapports d'évaluation des dispositifs de politique publique. Il est alimenté quotidiennement par les données du système décisionnel du système d'immatriculation des véhicules du ministère de l'intérieur (SID-SIV). Il permet de produire des statistiques sur les immatriculations et le parc de véhicules routiers.

Les véhicules présents dans le répertoire sont la quasi-totalité des véhicules terrestres à moteur :

- les véhicules effectuant du transport de personnes : voitures particulières, motocycles (motocyclettes, tricycles et quadricycles à moteur), cyclomoteurs, autobus et autocars ;
- les véhicules utilitaires : camionnettes, camions, tracteurs routiers, VASP (véhicules automoteurs spécialisés : bennes à ordures ménagères, véhicules pour travaux publics ou industriels, ambulances, camping cars) ;
- les véhicules agricoles (tracteurs agricoles) ;

Le répertoire est actualisé quotidiennement avec les opérations envoyées par le ministère de l'Intérieur.

Le calcul des émissions moyennes est obtenu en faisant la moyenne des émissions déclarées, lesquelles sont basées sur des tests réalisés en laboratoire et ne reflètent pas fidèlement les conditions de circulation. La nouvelle norme de tests WLTP (Worldwide Light vehicle Test Procedure) a été mise en place au premier mars 2020, faussant la comparaison avec les valeurs antérieures. Pour cette raison, les émissions conventionnelles ne sont plus présentées pour le moment.

Des sites internet pour en savoir plus...

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/transports/s/immatriculations.html
www.carlabelling.ademe.fr